

Programme panafricain

Note sur le document de consultation

Contexte

Le programme panafricain est un nouvel instrument de la programmation 2014-2020, dont la base légale est l'Instrument de coopération pour le développement.

Ce programme est le premier qui couvre l'Afrique dans son ensemble. En effet l'Afrique est actuellement couverte par deux programmes géographiques, le Fonds européen de développement (FED) et l'Instrument européen de voisinage et par des programmes régionaux et les programmes thématiques.

Le programme panafricain ne vient pas remplacer mais compléter les deux programmes géographiques. Il est par nature beaucoup moins ambitieux et est doté de 845 millions d'euros pour sept ans (le FED est pourvu de près de 30 milliards d'euros).

Il vient appuyer la stratégie commune Afrique-Europe, lancée lors du deuxième sommet Afrique-UE en 2007. Cette stratégie entend dépasser la relation bailleur de fonds/bénéficiaire et couvre les domaines tels que la paix et la sécurité, le commerce, l'intégration régionale l'énergie, la science, la société de l'information et l'espace etc.

L'Union africaine (UA) est le principal interlocuteur de l'Union européenne (UE) sur les questions panafricaines. Les deux organisations entretiennent des dialogues réguliers au niveau des chefs d'Etat et de gouvernements, au niveau des Commissions et des Parlements.

En savoir plus : [partenariat Afrique-UE](#)

Axes prioritaires et objectifs du programme

Il se concentrera sur les activités d'une nature transrégionale, continentale et globale, menées en Afrique et avec l'Afrique, et soutiendra les initiatives conjointes Afrique-UE.

Pour contribuer aux objectifs du partenariat la Commission européenne a identifié six axes prioritaires pour le programme panafricain :

- La paix, la sécurité, la gouvernance démocratique et les droits de l'homme
- Le commerce, l'intégration régionale et les infrastructures
- La migration, la mobilité et l'emploi
- Le changement climatique et l'environnement, les ressources naturelles et l'agriculture
- Le développement d'une société basée sur le savoir
- Les questions transversales

Le tableau ci-dessous reproduit les six axes prioritaires et les objectifs fixés pour ces six axes :

1) La paix, la sécurité, la gouvernance démocratique et les	Renforcer la mise en place des instruments, des politiques et des standards dans le domaine de la gouvernance démocratique et des droits de l'homme dans le cadre de l'architecture de gouvernance africaine
---	--

droits de l'homme	Améliorer les capacités de la Commission de l'Union africaine à remplir son mandat relatif à l'observation d'élections
	Renforcer le rôle des organisations de la société civile et des acteurs non-étatiques pour l'amélioration de la gouvernance et la promotion des droits de l'homme en Afrique
	Soutenir la définition et la mise en place de stratégies de sécurité au niveau continental/inter-régional
2) Le commerce, l'intégration régionale et les infrastructures	Soutenir la convergence des politiques, standards et réglementations et renforcer les capacités afin d'accroître la mobilisation des ressources et promouvoir l'intégration régionale, le commerce et les investissements
	Soutenir le développement d'infrastructures sûres, efficaces et durables, au niveau continental et inter-régional et l'amélioration de l'aviation civile et de son efficience
3) La migration, la mobilité et l'emploi	Soutenir un dialogue exhaustif sur les migrations illégales, le trafic d'êtres humains la protection internationale et renforcer les capacités des Africain à répondre à ces défis
	Soutenir le dialogue et les actions dans le domaine de la migration et de la mobilité des travailleurs et renforcer les capacités des Africains à promouvoir la mobilité inter-régionale
	Assurer que les transactions des diasporas envers leurs pays d'origines soient moins coûteuses et plus sûres
4) Le changement climatique et l'environnement, les ressources naturelles et l'agriculture	Soutenir la capacité des institutions africaines à accroître la transparence, les investissements et les connaissances géologiques de l'industrie africaine d'extraction des minerais
	Renforcer la coordination et la gouvernance de l'agriculture, du bétail de l'industrie de la pêche au niveau continental dans le cadre du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine; promouvoir des politiques de transformation de l'agriculture; améliorer le cadre pour la nourriture et la sécurité alimentaire de l'Afrique
	Soutenir des stratégies continentales et inter-régionales et des initiatives pour l'accès aux services d'information sur le climat, construire des positions communes et atténuer les effets de la désertification
5) Le développement d'une société basée sur le savoir	Soutenir les programmes phares de l'UA en matière d'éducation supérieure
	Renforcer les activités de recherche et de coopération entre l'Afrique et l'UE dans le domaine de la science, la technologie et l'innovation
	Soutenir la collecte et la diffusion de statistiques harmonisées afin de subvenir aux besoins nationaux, régionaux et internationaux
6) Les questions transversales	Apporter un soutien institutionnel à la Commission de l'UA, le parlement panafricain et les autres organes de l'UA
	Soutenir les initiatives des organisations de la société civile
	Création d'un mécanisme de soutien au dialogue Afrique-UE